

Un bâtiment tout neuf pour le Centre de formation professionnel du Littoral neuchâtelois



Une image de l'intérieur du nouveau bâtiment du CPLN Lucas Vuitel



PAR FLORENCE VEYA

LE NOUVEAU BÂTIMENT DU CPLN INAUGURÉ - L'ancienne halle du Centre de formation professionnel du Littoral neuchâtelois (CPLN) était en très mauvais état. Inauguré, mardi, un bâtiment flambant neuf a été construit sur son site.

Aboutissement de la première étape de la rénovation du site du Centre professionnel du Littoral neuchâtelois (CPLN), un bâtiment entièrement reconstruit sur l'ancien (dit bâtiment C), qui ne correspondait plus aux normes en vigueur, a été inauguré mardi 7 février. La reconstruction de ce bâtiment s'inscrit dans dans le cadre du crédit de 34 millions de francs, accordé par le Grand Conseil, pour l'assainissement de l'enveloppe des bâtiments du complexe.

Un assainissement qui se poursuivra jusqu'en 2019. Indépendamment d'une fonctionnalité améliorée, la consommation énergétique du site sera largement optimisée. Le nouveau bâtiment sera principalement utilisé par les métiers de l'Ecole technique.